

Droit audiovisuel et projets culturels

 **ECTS**
4 crédits

 **Composante**
UFR Lettres,
Art, Cinéma

 **Volume horaire**
36h

 **Période de
l'année**
Semestre 6

En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Cet enseignement a pour but d'initier l'étudiant.e aux règles juridiques fondamentales en matière de propriété

intellectuelle, nécessaires pour protéger et valoriser efficacement toute initiative dans le domaine de la création

artistique (en tant qu'auteur, producteur, artiste-interprète, etc.). Par ailleurs, à l'aide d'études de cas et

d'exercices pratiques, il a pour but de donner à l'étudiant des réflexes concernant des techniques de négociation

en matière d'acquisition ou de cession de droits.

SYLLABUS

EDELMAN Bernard, La Propriété littéraire et artistique, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1388, 2013.

MONTELS Benjamin, Contrats de l'audiovisuel, Litec, 2010.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation